



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

4 octobre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.968

**OBJET : ASSOCIATION AIX MULTI SERVICES. AVENANT A A CONVENTION D'OBJECTIFS 2010.
ATTRIBUTION D'UN COMPLÈMENT DE SUBVENTION 2010.**

Le 04/10/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28 Septembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Eric CHEVALIER à M. Stéphane PAOLI, M. Gerard DELOCHE à Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Alexandre GALLESE, M. Henri MATAS, Mme Catherine SILVESTRE, M. Francis TAULAN

Secrétaire : Stéphane PAOLI

M. Victor TONIN donne lecture du rapport ci-joint.



03.05

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Département Voirie Nettoyement - Garage
Mission Environnement et Risques Majeurs

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 04/10/10

RAPPORTEUR : M. Victor TONIN

CO-RAPPORTEUR(S) : M. Francis TAULAN, M. Jean-Marc PERRIN

Politique Publique : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJET : ASSOCIATION AIX MULTI SERVICES. AVENANT A A CONVENTION D'OBJECTIFS 2010.
ATTRIBUTION D'UN COMPLÉMENT DE SUBVENTION 2010. - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'association Aix Multi Services réalise des chantiers écoles espaces verts et environnement et emploie une vingtaine de personnes en parcours d'insertion.

Dans le cadre de la convention 2010 entre la Ville et cette association, une première subvention d'un montant de 40 000 € a été accordée.

L'association est amenée à élargir le champ de ses activités sur un nouveau site situé à la Duranne dont elle assurera l'entretien. Il s'agit du stade et de ses abords ainsi que du parcours de santé le long du Grand Vallat. Afin de permettre la réalisation de ce programme, il est proposé de verser une subvention complémentaire à cette association au titre de 2010 de 7 500 (sept mille cinq cents) euros.

Cette proposition a été validée en date du 07/09/2010.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire, représentée par Monsieur l'Adjoint délégué à l'Environnement et au Développement Durable, à signer l'avenant n° 1 à la convention 2010 Ville/Aix Multi Services joint au présent rapport,
- **DECIDER** d'attribuer une subvention complémentaire à l'association Aix Multi Services d'un montant de 7 500 (sept mille cinq cents) euros,
- **DIRE** que cette dépense sera imputée sur le budget 2010 – chapitre 928 32 6574 1656 dont les disponibilités sont suffisantes.

**2010.968 - ASSOCIATION AIX MULTI SERVICES. AVENANT A A CONVENTION D'OBJECTIFS
2010. ATTRIBUTION D'UN COMPLÉMENT DE SUBVENTION 2010.**

Présents et représentés	: 48
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 08 Octobre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

AVENANT N° 1
A LA
CONVENTION ANNUELLE 2010

ENTRE :

Monsieur Victor TONIN, Adjoint Délégué à l'Environnement et au Développement Durable, Agissant au nom et pour le compte de la Ville d'Aix-en-Provence, désignée par le terme « la Ville »,

ET :

Monsieur Nicolas DESPLATS,
Président de l'association « Aix Multi Services », régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège est situé Villa La Verdière, 6, allée d'Estienne d'Orves – 13090 - à Aix-en-Provence, désignée sous le terme « l'association ».

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

La convention annuelle 2010 fixe à 40 000 € le montant de la subvention de fonctionnement attribuée à l'association pour l'année 2010.

L'association est amenée à élargir ses activités en assurant l'entretien du site de la Duranne : stade et ses abords, parcours de santé.

En conséquence, la Ville apporte en 2010 une aide de 7 500 (sept mille cinq cents) euros en un seul versement pour la réalisation de ce programme. Cette somme sera versée dès notification du présent avenant.

Fait à Aix-en-Provence, le

**Pour l'Association « Aix Multi Services »,
Le Président,**

**Pour la Ville d'Aix-en-Provence,
l'Adjoint Délégué à l'Environnement et au
Développement Durable,**

Nicolas DESPLATS

Victor TONIN